

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE D'ELECTRICITE ET DE BATIMENTS
» en abrégé « S.I.E.B »

Siège ABIDJAN COCODY Angré-Bellevue, non loin de
la cité des arcades et à côté de la pharmacie Bellevue.,
Lot 05, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/03/2025 , et
enregistrés au CEPICI le 05/03/2025, il a été constitué une SARL aux
caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE IVOIRIENNE

D'ELECTRICITE ET DE BATIMENTS » en abrégé « S.I.E.B »

Objet : Électricité (HTA-BTA-MT-BT-EP-POST-ENTRETIEN)
; Matériels électriques; Bâtiments Travaux Publics ; Froid
; Énergies Solaires; Import-export; Divers.

Et pour la réalisation et le développement de l'
objet social:

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de
commerce ;
- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY Angré-Bellevue, non loin
de la cité des arcades et à côté de la pharmacie
Bellevue., Lot 05, Ilot 01

Dirigeant(s) M KOUADIO KOUASSI JEAN-JACQUES CARMEL
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03455 du 26/03/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°19664/GTCA/RC/2025 du 26/03/2025

